



SOCIETE NAUTIQUE DE CAEN ET DU CALVADOS

AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN 01 NOVEMBRE 2020

Organisation : Ligue de Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Distance : sur 6 000 m pour les J18, seniors (1x, 2-) et para-aviron 1x PR3 et 2-PR3 et sur 4000 m pour les rameurs handi-aviron en 1x PR1, 1x PR2, 1x PR3-ID.

Parcours : contre la montre, départ de 30" en 30".

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 4000 mètres 60' pour les para-aviron

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 9 heures (ATTENTION sous réserve).

Licences : *tous les rameurs devront être licenciés 2020 (certificat médical ou attestation de questionnaire à jour)*

Ordre des courses (sous réserve):

1/ Para-aviron 4000m

2/ SH (PL et TC mélangés) et J18H + Para-aviron H 6000m

3/ SF (PL et TC mélangées) et J18F + Para-aviron F 6000m

Engagements : les engagements se font sur le serveur fédéral, date limite d'engagement mardi 27 octobre 2020 à 14h00

RAPPEL : Les poids des rameurs PL ne devront pas dépasser 74 kg pour les hommes et 60 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de **6 euros par siège** est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

La Présidente de la Ligue de Normandie
Bénédicte OUVRY

Le Président de la S.N.C.C.
Jean-Paul GUERARD

Le Président de la Zone Nord-Ouest
Christian VANDENBERGHE